

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de la région de Suippes

SEANCE DU 2 MARS 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
35	28	28 + 4 pouvoirs

Date de convocation 24 février 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu dans la salle de réunion de la Communauté de Communes 15 place de l'Hôtel de Ville 51600 SUIPPES, sous la présidence de **François MAINSANT**, président.

Présents : Jean Luc GALICHET, Catherine BOULOY, Roland BOUVEROT, Marcel BONNET, Arnaud GIBONI, Odile HUVET, Antonia PAQUOLA, François MAINSANT, Jacky HERMANT, Brigitte CHOCARDELLE, Francis COLMART, Patrick MAUCLERT, Marie Claire LAURENT, Antoine PERARD, Valérie PERSON, Olivier SOUDANT, Jean Marie DEGRAMMONT, Jacques BONNET, Natacha BOUCAU, François COLLART, Nathalie FRANCART, Murielle GILHARD, Patrick GREGOIRE, Didier HEINIMANN, Jacques JESSON, Mickaël ROSE, Laurence TOURNEUR, Christophe TESTI.

Absents : Aurélie FAKATAULAVELUA, Laurent GOURNAIL, Christian CARBONI, Valérie MORAND.

Représentés : Sabine BAUDIER à Murielle GILHARD, Alain CHAPRON à Francis COLMART, Jean Noël OUDIN à François COLLART, Magali SALUAUX à Nathalie FRANCART.

Madame Odile HUVET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Diagnostic énergétique des écoles - Demande de subventions
N° de délibération : 2023_02

La transition énergétique est au cœur des préoccupations de nombreuses collectivités locales.

A ce titre, **la Communauté de Communes de la Région de Suippes souhaite développer des énergies respectueuses de l'environnement tout en permettant de réduire les coûts de consommation de ses équipements.**

La réalisation d'**audits énergétiques** permet, à partir d'une analyse de l'existant et de simulations de scénarios de travaux de rénovation énergétique (déterminant les coûts comme les performances atteintes), de **définir un programme de travaux cohérents et de décider des investissements appropriés.**

Ces audits concerneront les établissements scolaires intercommunaux suivants :

- Ecole maternelle Renée Thiery de Suippes
- Ecole maternelle Jules Ferry de Suippes
- Ecole Primaire Aubert Senart de Suippes
- Ecole primaire de Saint-Hilaire-Le-Grand
- Groupe scolaire de Saint-Rémy-Sur-Bussy

La Communauté de Communes souhaite engager les études susvisées pour un coût global estimé à **11.173,20 € TTC** avec le plan de financement suivant :

Financeurs	Assiette TTC	Montant
Région (CLIMAXION)	11.173,20 €	5.000 €
CCRS	11.173,20 €	6.173,20 €
Total		11.173,20 €

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de Communes,

VU l'avis du Bureau communautaire du 21 février 2023,

OUI l'exposé qui précède.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'engager les démarches relatives à cette étude.

AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents à cette opération.

SOLLICITE l'aide la plus large possible de la Région (CLIMAXION) au titre des dépenses relatives à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Affiché le 6 mars 2023

François MAINSANT,

Président



FRANCOIS MAINSANT
2023.03.06 11:11:54 +0100
Ref:20230306_105003_1-2-O
Signature numérique
le Président